



L'Etat *et vous...*



Janvier 2005

Lettre d'information de la Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon



AU MOMENT DU DEPART...

Après plus de deux ans passés parmi vous, je quitte l'archipel pour poursuivre, en Haute-Marne, ma mission de représentant de l'Etat. J'aurais aimé pouvoir vous dire de vive voix ce que j'éprouve au moment de partir, mais RFO n'ayant pu m'ouvrir son antenne, je vous adresse par écrit un message de reconnaissance, d'espoir et d'amitié.

Un message de reconnaissance parce que je n'oublierai pas le soutien que la population m'a apporté dans l'exécution de mes responsabilités ni les multiples marques d'encouragement et de sympathie qu'elle m'a prodiguées tout au long de mon séjour. Elles m'ont été essentielles et m'ont conforté dans l'action de construction et de justice que je me suis efforcé de mener à Saint-Pierre-et-Miquelon. Je n'oublierai pas la noble attitude de la population en mars dernier alors que je faisais face à des débordements dont les conséquences auraient pu être redoutables. Je l'en remercie du fond du cœur.

Les diverses épreuves que j'ai dû surmonter et dont chacun ici a été témoin, loin de m'éloigner du pays, m'y ont au contraire attaché. Rien ne soude davantage que les difficultés partagées. Vos inquiétudes sur le niveau d'emploi, sur les financements publics, sur la raréfaction des ressources de la pêche, je les ai ressenties, souvent douloureusement.

J'ai en revanche gardé au cœur l'optimisme que j'ai puisé dans les capacités des femmes et des hommes - étonnantes pour un si petit pays - à entreprendre. Le courage légendaire qui est le vôtre, votre esprit d'initiative et votre aptitude à vous adapter à toutes les situations sont les gages d'un avenir prometteur. Il faut une génération pour surmonter le traumatisme de la fin de la grande pêche mais Saint-Pierre-et-Miquelon est en train de se construire un avenir différent. Il faut croire en vous et en cette génération nouvelle qui accède aux postes de responsabilités, qui est capable de penser l'avenir et d'agir autrement. Je lui fais confiance. Les pouvoirs publics sauront accompagner les idées réalistes et ils soutiendront un programme de développement dont les lignes sont déjà tracées mais qui reste à préciser.

Aujourd'hui, le dossier de construction du nouvel hôpital est sur les rails, la desserte maritime repose enfin sur de nouvelles fondations qui garantiront un service public fiable, stable et pérenne. L'activité aquacole, riche d'espoir, va transformer Miquelon ; le secteur de la pêche se donne un comité de gestion qui facilitera sa modernisation et une économie de l'environnement s'installe avec le plan d'élimination des déchets désormais arrêté.

Enfin, je pars en étant convaincu que nous trouverons l'épave du Ravenel. Le capitaine Chacon a acquis un magnétomètre sur ses crédits du Fulmar et prospectera la zone supposée du naufrage dès sa livraison. L'amiral Mérer, commandant la région maritime Atlantique, demandera à la marine canadienne de mettre un chasseur de mines à la disposition de cette mission lors de sa visite au Canada au printemps prochain et l'ambassadeur de France à Ottawa, M. Jouanneau, interviendra lui aussi une nouvelle fois à ce sujet auprès des autorités canadiennes. Sur ce sujet comme sur d'autres, la réussite est au bout de l'effort.

C'est sur cette note d'espoir que j'achève mon séjour en souhaitant que l'année nouvelle soit pour chacune et chacun d'entre vous une année de bonheur et de réussite.

Claude Valleix,
Préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon

EDITION SPECIALE

LA DESSERTE MARITIME INTERNATIONALE EN FRET DE SAINT PIERRE ET MIQUELON

Une nouvelle organisation de la desserte maritime de Saint-Pierre-et-Miquelon vient d'être adoptée. Elle met fin à plusieurs années d'incertitudes où la guerre des armements a fait courir à l'approvisionnement de l'archipel un péril grave.

Désormais le service public de la desserte maritime en fret est délégué à l'armement ALLIANCE SA à l'issue d'une longue procédure dont l'objet était d'organiser une saine concurrence entre les candidats. Ceux-ci devaient justifier de leur capacité à remplir leur mission dans des conditions sûres, selon des coûts justifiés, avec une bonne qualité de service et des tarifs compatibles avec l'économie locale.

CE QUI CHANGE

- ⚓ 50 rotations annuelles sur chacune des lignes exploitées : HALIFAX – SAINT-PIERRE et FORTUNE – SAINT-PIERRE
- ⚓ Une escale en milieu de semaine
- ⚓ Des tarifs homologués par l'Etat, que le transporteur est contraint de respecter
- ⚓ Un contrôle des comptes (qui exclut toute possibilité d'intégration des déficits de gestion antérieurs)
- ⚓ Un suivi rigoureux de l'activité et des comptes du transporteur
 - Semestriel et à tout moment si nécessaire
 - Bilan général à l'issue de chacune des 2 premières années
 - Des sanctions en cas de manquement jusqu'à 150 000 €
- ⚓ Le capital social d'Alliance SA sera porté à 1 000 000 €, c'est à dire à la hauteur des enjeux et des risques encourus
- ⚓ Deux marins européens devront être intégrés dans les équipages de l'armement

LES TARIFS

- ⚓ Reflets de la réalité économique, ils sont publics et également appliqués à tous
- ⚓ Ils sont établis en tenant compte :
 - Du coût de la desserte (détermination des charges désormais parfaitement connues de l'Etat)
 - De la subvention de l'Etat (elle couvre 1/3 des charges, ce qui représente le coût d'affrètement des deux bateaux et une augmentation de 22% de l'effort public national)
 - De la nécessité d'équilibrer l'exploitation, condition de sa survie

LA CONVENTION CONCLUE POUR 5 ANS A POUR OBJECTIF D'ASSURER UNE DESSERTE FIABLE, STABLE ET PERENNE DE L'ARCHIPEL

Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon : Place du Lieutenant Colonel Pigeaud - BP 4200
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon - Tél. 05 08 41 10 10 - Fax 05 08 41 25 46

Directeur de la publication : Claude Valleix - Préfet

Responsable de la rédaction : Anne-Marie Bonnet - Chef de Cabinet du Préfet

Conception et mise en page : @zimuts sarl tél. 05 08 41 16 64 - Impression : Echo des caps

